

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Objectifs

Connaître le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Enjeux

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables. Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Matin :

Historique de la création du projet de la Ferme des Volonteux

Organisation de la production / de la commercialisation

Le modèle de la SCOP en agriculture

Le modèle de la SCIC en agriculture

Avantages et inconvénients des statuts au niveau juridique, fiscal, social, comptable, administratif.

Témoignage d'un.e associé.e qui a intégré la ferme récemment

-Pause déjeuner-

Après-midi :

Visite de la ferme

Témoignage d'un.e associé.e qui est là depuis le début du projet

Quelle gouvernance dans le modèle SCOP/SCIC ?

Quelle organisation de la vie collective et du travail collectif ?

Quel modèle de développement : grossir ou essayer ?

Conclusion

La SCOP/SCIC : un modèle d'entreprise agricole résilient ?

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

- 92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations

- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

Modalité d'enseignement

présentiel

Modalités d'évaluation des acquis

Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

Références qualités

qualicert,qualiopi

Dates, lieux et intervenants

20 mars 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

Ferme Les Volonteux

26760 Beaumont-lès-Valence

- Rémy LEGER

Gérant de la ferme SCOP CAE des Volonteux

- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI)

- Remi DALANT-WELCOMME de l'URSCOP Aura.

Financier(s)



Fonds social européen

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 13/03/2023

Tarifs

Coût de la formation : 75 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets). Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou par des crédits CPF.

Plus de renseignements

Paul MENEROUD

paul.meneroud@adeardrome.fr

ADEAR de la DROME

c/o Usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26 400 CREST

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Mail -----

Téléphone -----

Productions (en cours ou futures) -----

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))